

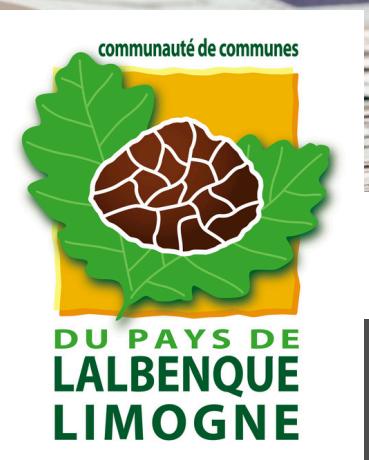


Communauté de Communes
PAYS DE LALBENQUE LIMOGNE

REVUE DE PRESSE

INFORMATIONS DE LA CCPPL

Semaine du 07 au 13 avril 2025



Lalbenque. Le conseil communautaire vote 7 % de hausse des taxes locales



Jeudi 10 avril, une séance du conseil de la communauté de communes du Pays de Lalbenque/Limogne (CCPLL) s'est tenue à la salle Jean-Jacques Chapou, présidée par Jean-Claude Sauvier.

Les élus ont d'abord examiné et approuvé le compte administratif et le compte de gestion 2024. Ils ont ensuite validé l'affectation du résultat de fonctionnement.

Les taux des taxes directes locales pour 2025 ont été votés. Ils augmentent de 7 %.

Le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) est reconduit pour 2025. Il reste fixé à 15,60 %, comme en 2024, selon la contribution du Sictom.

Le produit de la taxe Gemapl (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) reste stable. Il est fixé à 35 000 €, comme l'année précédente. Le budget primitif 2025 a été adopté.

Des fonds de concours ont été attribués. À Lugagnac : 2 679 € pour des travaux d'extension du hangar communal. À Lugagnac : 8 721 € pour l'achat d'un véhicule d'occasion et d'outillage. À Laburgade : 20 000 € pour la rénovation de la salle des fêtes.

Les élus ont validé une convention avec l'association 1 000 mains à la pâte. Cette structure agit pour la valorisation du chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle (GR 65). Elle propose des animations de sensibilisation et de restauration du patrimoine auprès des accueils de loisirs intercommunaux. Sont concernés : les ALSH de Lalbenque, de Limogne-en-Quercy et Rendez-vous Jeunes. Une aide de 2 500 € par an est accordée pour les années 2025 et 2026.

Budget annexe assainissement non collectif : le conseil a approuvé le compte administratif et le compte de gestion 2024. Il a également voté le budget primitif pour 2025.

Voirie : le marché de fauchage et débroussaillage sur la voirie communautaire a été attribué pour les années 2025-2026. Le lot n° 1 concerne les communes d'Aujols, Bach, Belmont-Sainte-Foy, Cremps, Escamps, Esclauzels, Flaujac-Poujols, Laburgade, Lalbenque et Vaylats. Il est confié à l'entreprise Carré Vert Fourrage pour un montant de 19 232 € HT. Le lot n° 2 concerne les communes de Beauregard, Berganty, Cénevières, Concots, Crégols, Limogne-en-Quercy, Saillac, Saint-Martin-Labouval, Varaire et Vidaillac. Il est attribué à l'entreprise Carré Vert pour 18 674 € HT.

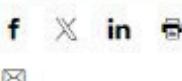
La séance s'est terminée par un point sur les décisions prises par le président et le bureau, dans le cadre des délégations.



Limogne-en-Quercy. Le festival 7e Ciel fera son retour en mai



La 6e Rencontre 7e Ciel s'était déroulée en 2023. Archive BG



Fêtes et festivals, Culture et loisirs, Limogne-en-Quercy

Publié le 11/04/2025 à 05:15

Correspondant de la rédaction du Lot



Écouter cet article

00:00 / 00:42

Powered by ETX Majalan

Après une année d'absence en 2024, la 7e Rencontre cinéma en sud Quercy / 7e Ciel fera son retour au village, du jeudi 8 au dimanche 11 mai. Durant ces quatre jours : cinéma, concerts, bal trad et pop, spectacles seront au programme.

Le festival aura lieu au centre du village et dans la salle culturelle La Halle. Cette 7e Rencontre cinéma en sud Quercy / 7e Ciel est soutenue par la mairie de Limogne, la communauté de communes du Pays de Lalbenque/Limogne (CCPLL), le département du Lot, de généreux mécènes et des courageux bénévoles.



La P'tite heure du mercredi

Atelier-lecture «Bric à Brac», à Lalbenque pour les enfants de 5 à 9 ans, dans le cadre de la P'tite heure du Mercredi. Rendez-vous le mercredi 16 avril à 16h. Sur inscription auprès de la média-t h è q u e Intercommunale de Lalbenque, au 05 65 24 22 56.

JLM46